**Journée d’études de l’équipe « Lire, Commenter, Réécrire (xvie-xviiie s.) »**

en association avec LittPhi (« Littérature et Philosophie »)

et LiPo (Centre de Littérature et Poétique comparée)

**Université Paris Nanterre**

**12 Juin 2018**

**Salle des conseils**

**(4e étage du bâtiment L – Paul Ricoeur)**

**Commenter les inscriptions (France, xviie-xviiie s. )**

 **Organisation : Carole Boidin, Fabrice Moulin**

**Programme**

***Matinée***

**09h30- Mathieu de La Gorce (C. Boidin et F. Moulin) – Université Paris Nanterre**

Mot de bienvenue et introduction

**10h - Anne Béroujon** – université de Grenoble Alpes :

En toutes lettres : les inscriptions à Lyon au xviie siècle.

**10h 40- Marine** **Roussillon** – université d’Artois :

L’écrit dans les divertissements de la cour : élaboration, publication, contestation.

*11h 20 pause*

**11h40 - Carole** **Boidin** **et Fabrice Moulin** – université Paris Nanterre :

La plume et le marbre : le commentaire et la réécriture des inscriptions de la place des Victoires (1686) par un avocat au Parlement à la fin du xviie siècle.

*12h 30 Pause déjeuner*

***Après-midi***

**14h - Sophie** **Lefay** – université d’Orléans :

« Il y a des inscriptions à chaque pas » (E. Vigée-Lebrun). Jardins et écritures exposées, 1770-1800.

**14h 40 - Patrick** **Brasart** – université Paris 8 Saint-Denis :

Images d’écritures, mirages d’inscriptions: l’écriture exposée dans les fêtes de la Révolution

**15h20** : Discussion générale

**15h40:** **Véronique Ferrer** – université Paris Nanterre: mot de conclusions

La diversité des pratiques de commentaire étudiées dans les travaux du groupe « Lire, commenter, réécrire » s’explique pour partie par la dissémination des figures d’autorité dans l’espace social de l’écriture et de la lecture et par la multiplicité des supports, éphémères ou pérennes, public ou privés, qui définissent cet espace.

Le cas particulier des écritures exposées, étudiées par des historiens et des anthropologues de l’écriture (comme Hans Belting et Béatrice Fraenkel), donne à étudier un champ de pratiques discursives qui ne se limite pas au domaine des Belles-lettres mais qui l’interroge, comme l’ont montré, pour la période pré-moderne qui nous intéresse, des travaux comme ceux de Pierre Laurens et Anne Vuilleumier-Laurens, ou d’Anne Béroujon. Le texte inscrit sur des monuments, des œuvres d’art ou des tapisseries, depuis la salle de réception jusqu’aux rues des grandes villes en passant par les jardins, compose avec ce « contexte » un discours qui a son propre fonctionnement, et fait à son tour parler, donne à écrire. Il mobilise, depuis son élaboration jusqu’à son exposition à la lecture, en passant par diverses réécritures, critiques et querelles, non seulement des auteurs (de devises, de vers, d'épigraphes), mais aussi des commentateurs, de divers statuts et qui s’expriment dans différents cadres, et avec différentes références historiques, stylistiques, religieuses ou politiques. Au-delà des remarques sur la langue et le style utilisés – d’une importance capitale à l'époque -, d’autres enjeux peuvent toucher à l’activité littéraire.

Il s’agira de prêter attention à des discours portant sur des écritures exposées, relevant de ce que l’on nommera, de façon un peu anachronique, l’actualité et qui inscrivent dans le domaine public ou semi-public, de façon pérenne ou éphémère (voir les travaux de Marine Roussillon), autorisée ou clandestine, mais souvent lapidaire, le souvenir ou la célébration de personnalités ou d’événements. Commenter cette inscription, cette « éloquence des pierres » (Sophie Lefay), est-ce travailler à cet effort et prolonger, démultiplier la célébration? Est-ce s’inscrire soi-même dans le sillage d’un discours faisant autorité par cette exposition? Ou est-ce au contraire contester cette autorité, démonter le procès d’immortalisation comme on déboulonne la statue? Et surtout : quelles comparaisons mener entre ces pratiques et celles du commentaire plus traditionnel, relevant des Belles-Lettres ? Comment rendent-elles lisibles des articulations entre sphères publiques, semi-publiques ou privées qui conditionnent l’écriture littéraire et interrogent ce qui peut/ doit être lisible par tous? Quels genres de lecture associent-elles à ces genres d’écritures? Et quelles politiques de la lecture permettent-elles de penser, dans le cadre plus large du contexte socio-culturel et politique de la première modernité, où l’exposition écrite et ses enjeux se redéfinissent largement ?

Sans chercher à faire de ce type de pratique une catégorie générique, nous nous en servirons plutôt comme point d’observation de manières de lire, commenter, réécrire, en variant les « cas » exemplaires et les profils de commentateurs. Discussions académiques autour de telle inscription monumentale, comptes rendus d’expositions solennelles, chroniques d’observateurs et de gazetiers, jugements privés de passants ou de promeneurs, publiés ou manuscrits, fictionnels ou documentaire : voici quelques exemples que nous nous proposons d’étudier lors de cette journée d’études.